

Le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT



P.5 AGENDA

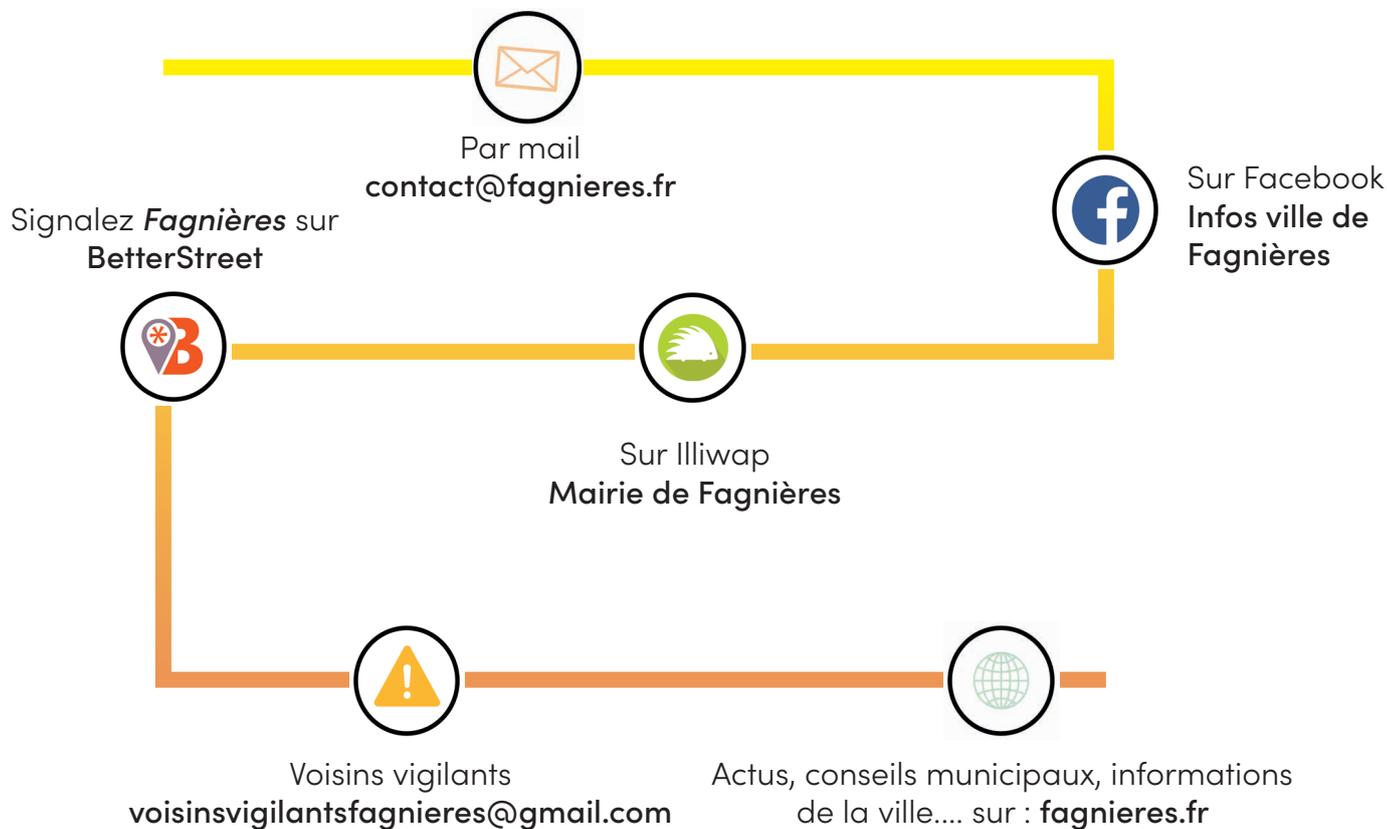
Retrouvez toutes les animations de la Ville de septembre à décembre.



P.12-13 LABELS

Renouvellement des 3 labels de la Ville :
3 libellules, 3 fleurs, ville sportive.

RESTEZ CONNECTÉ



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville
4 rue du Général Dautelle
51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du lundi au vendredi
8h45-12h et 13h30-17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public :
du lundi au samedi 9h-19h
le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs jaunes et pour déjections canines disponibles en mairie

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO



L'été nous a donné un goût de liberté presque retrouvée et une sensation de vivre à nouveau.

Notre commune a été sollicitée pour le prêt d'une salle pour l'organisation d'une grande journée de vaccination en ce début septembre. Nous avons répondu très favorablement à cette demande, prenant ainsi notre part à la lutte contre la pandémie, l'immunité collective étant la seule façon de voir le bout du tunnel.

Les activités reprennent dans notre ville, toujours sous la contrainte des protocoles et des pass sanitaires. La brocante et le forum des associations ont montré le plaisir que les gens avaient à se retrouver. Le label « Ville sportive » renouvelé sera honoré lors de l'inauguration du terrain de foot synthétique et de la piste de BMX. Une superbe exposition de l'office des anciens combattants intitulée « Sport, Mémoire, Défense » sera installée dans le centre de culture André Gallois à partir du 25 septembre prochain. En octobre, la fête patronale et diverses manifestations vont aussi pouvoir être organisées à nouveau. Enfin, les travaux d'isolation de l'école maternelle des Collines sont terminés et les aménagements de sécurisation routière continuent pour un mieux vivre ensemble.

Bonne rentrée et prenez soin de vous,

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-3	ARRÊT SUR IMAGE
5	AGENDA
7	ENFANCE
8-9	JEUNESSE
10-11	TRAVAUX
12-13	LABELS
14-15	CADRE DE VIE
16-17	COMMERCE
18-19	CENTRE DE RESSOURCES
20	TRIBUNE LIBRE
21	INFORMATIONS

Prochaine parution du Fagniérot : décembre 2021. Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal et associations
Conception : Florine Rappasse
Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2100 exemplaires
Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

ARRÊT SUR IMAGE

18/06

CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN

La commémoration de l'Appel du 18 juin au monument aux morts du parc des Tilleuls a pu se dérouler en présence du public.

Le Général Billard, représentant de l'autorité militaire, a procédé à la lecture de l'Appel du général de Gaulle suivi du message de la secrétaire aux Anciens Combattants par le maire Denis Fenat.

La Marseillaise a été chantée par les enfants puis Lila Kosc a conclu la cérémonie en chantant Douce France. Lila Kosc apporte régulièrement sa touche personnelle aux cérémonies officielles de Fagnières (découvrez son portrait ci-contre).

Le maire a rappelé que le monument aux morts était dorénavant doté d'un QR code (également à retrouver dans le précédent numéro du Fag) qui permet d'accéder au site de la Ville. On y retrouve des fiches et informations sur les personnes dont le nom est inscrit sur la stèle. C'est pour faire suite au travail réalisé par Alain Biaux pour le Centenaire 14-18 que les recherches ont été étendues sur les morts de 39-45, les victimes civiles, les déportés, les résistants mais aussi les morts en opérations extérieures.

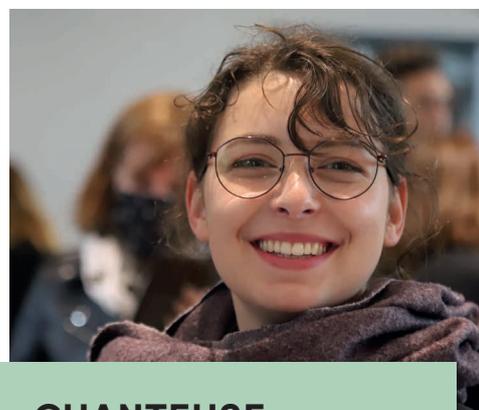
Appel à la population : Si les noms des Fagniérots inscrits sur le monument aux morts ne vous sont pas inconnus, c'est avec plaisir que nous accueillerons vos archives.

14/07

FÊTE NATIONALE

Une superbe manifestation patriotique du 14 juillet pendant une accalmie, merci aux autorités militaires pour leur présence, aux porte-drapeaux, aux représentants des anciens combattants, aux associations de sécurité civile, aux musiciens et à la chanteuse, à monsieur le directeur de l'ONAC pour l'organisation de la remise de la Croix du combattant à 5 Fagniérots, et bien sûr aux élus locaux et départementaux ainsi qu'aux services de la Ville.

Les 5 récipiendaires sont M. Stéphane Michelet, M. Roger Jean Michon, M. François Parison, M. Jean-Claude De Lourtioux et M. Nicolas Sandrin.



LILA KOSC - CHANTEUSE

Je suis Lila, j'ai 19 ans. Bébé, je chantais déjà et on m'appelait « la petite chanteuse ». Je rêvais de concerts et de spectacles ! Puis, j'ai commencé à faire entendre ma voix au sein de la chorale du collège Louis Grignon. Parallèlement, je me suis épanouie en Section Danse au collège. Depuis, j'ai l'ambition de partager ma vision de la vie à ce monde, en créant des spectacles mêlant chant, danse et théâtre. Pour ce faire, j'entame à la rentrée ma formation de 3 ans en comédie musicale au Cours Florent à Paris. Je veux y affiner mon identité artistique et apprendre à concrétiser mes projets sur la scène.

Depuis mes 13 ans, j'apporte ma touche personnelle aux cérémonies commémoratives de Fagnières. J'ai à cœur de partager un moment musical léger et respectueux de la solennité de l'événement. Je m'investis dans la recherche et la préparation de chaque chanson interprétée, afin qu'elle transmette un message d'amour et d'espoir. Chaque fois, c'est un plaisir de rencontrer les personnes présentes, qui prennent le temps d'apprécier ce moment de partage. Car je chante pour rassembler, je chante pour vivre et partager. Pour se souvenir du passé, vivre le moment présent, et imaginer l'avenir.

Vous pouvez me retrouver sur mon Instagram lilas5_ et Facebook Lilas Kosc.

Vous trouverez également les vidéos de mes interventions à Fagnières sur le Facebook de la ville.



14/07 CONCERT LES FRÈRES SMITH

À l'occasion du 14 juillet et dans le cadre des 30èmes Musiques d'Ici et d'Ailleurs, Musique sur la Ville et la Ville de Fagnières ont organisé une soirée latino. Au programme, un concert Afrobeat des Frères Smith accompagné d'un food truck de tacos « Tac au tacos » sur le parvis de la salle André Gallois.

L'étendard Afrobeat brandi bien haut, sans se délester de l'éthio jazz hypnotique ni des vibrations captées en Afrique de l'Ouest, les onze frangins de cœur allient funk et highlife, jazz et soul, saveurs tropicales, incandescence cuivrée et polyrythmies, chauffés par la voix envoûtante de Swala Emati Smith et la furie de Prosper Smith, et qu'ils nomment eux-mêmes Afrikanbeat.

Initialement prévu sur le site du Champ aux Écus, ce concert, en raison des caprices de la météo, s'est tenu à la salle André Gallois. Environ 130 personnes ont assisté à ce concert très rythmé.



10&11/09

24^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS

Une trentaine d'associations dont plus de 10 associations sportives étaient présentes, belle image de Fagnières labellisée Ville sportive du Grand-Est. De cette année d'inertie l'Office des Sports, Loisirs et Culture de Fagnières en partenariat avec la Ville de Fagnières et le Centre Ouest Leclerc ressortaient plus que jamais déterminés à favoriser la rencontre entre les nombreuses associations de la Ville et le grand public à la recherche d'activités ou d'un engagement.

Nous voulions en faire la véritable rentrée du monde associatif, des nombreux bénévoles et des adhérents.

Ses objectifs :

- encourager la pratique du sport (essentiel pour la santé et le bien-être des enfants), véritable outil éducatif et social, et soutenir la reprise de toutes les associations culturelles, sportives, humanitaires ou de loisirs et du bénévolat,
- recréer du lien social et intergénérationnel.

Des animations conjointes avec Vitalsport Décathlon qui arrivait pour la première année à Fagnières eurent lieu le samedi : initiation gratuite à une dizaine de sports et rencontre avec une douzaine d'associations sportives locales.

2 moments forts : la remise d'un chèque de 1 207,56€ à l'association Actions croisées qui accompagne les malades du cancer et la remise d'une trottinette pliante offerte par l'enseigne Leclerc.

En conclusion dans le contexte actuel, encourager cette rentrée en point d'interrogation des associations était très important. Nous devons tous être solidaires, donner un signal fort. Chacun doit être au rendez-vous pour le bien de nos jeunes et de nos moins jeunes.

(photos du forum en couverture du cahier des associations)

05/09

VIDE GRENIER

Le vide grenier annuel de Fagnières a pu être organisé grâce à un protocole sanitaire validé par la préfecture. C'est le long de larges allées que les visiteurs ont pu déambuler. L'organisation a été prise en charge par l'Etoile Sportive de Fagnières, de l'inscription au marquage au sol, en passant par la buvette et la restauration. Les tentes ont été mises à disposition par la Ville. Les stands étaient largement fournis et chacun a pu dénicher jeux, livres, vêtements, bicyclettes...

T'es pas
au courant !

Non,
de quoi ?



Thierry CADE
vient d'être
nominé OPTICIEN
de l'année

Vraiment ?
En quel
honneur ?



Pour tous
les moyens
qu'il a mis
en place durant
la pandémie

Super !



En plus de
son ENGAGEMENT
à former des alternants
et les
missions
HUMANITAIRES

Ah oui,
quand même !
Sacré Thierry



Nominé

Opticien de l'année



KD Opticiens

Agenda 2021

26 septembre au 3 octobre : Exposition "Sport, mémoire et défense"

Durant 1 semaine, l'exposition sera présentée dans la salle André Gallois. Cette exposition a pour objectif de présenter les liens entre le sport de haut niveau, la mémoire des conflits contemporains et les armées. Les horaires des permanences vous seront communiqués dans les jours à venir.

2/3 octobre : Fête patronale et spectacle des Furies

Fête patronale annuelle sur le parvis du centre de culture André Gallois. Spectacle des Furies le samedi à 17h dans la cour de l'école élémentaire des Tilleuls.

10 octobre : Festival itinéraires à 11h et 16h

Après une édition 2020 annulée, le Festival «Les Itinéraires» fait son retour aux quatre coins de la Marne. Initié par la Fondation de Braux-sous-Valmy et porté par le Département de la Marne et l'Institut de France, le festival vous présente une édition dédiée à Jean de La Fontaine. Théâtre de marionnettes tout public à partir de 3 ans. Rendez-vous à la Maison de la chasse.

15 octobre : Marché d'automne nocturne - 17h à 21h

"Des produits sains, de la ferme à l'assiette" tel est le concept du nouveau marché d'automne de Fagnières présent face à l'Hôtel de Ville. Rencontre avec des producteurs de produits locaux et de saison. Des dégustations seront possibles sur place.

21 octobre : Salon des séniors - 9h à 17h30

Centre de culture André Gallois : stands divers pour nos aînés (repas à domicile, habitat inclusif, bien-être, mutualité française Grand-Est...). Rencontre Santé Audition « Rester à l'écoute de ses oreilles » organisée par l'Office des Seniors. Des dépistages auditifs seront mis en place (merci de prendre rendez-vous en mairie).

23 octobre : Nettoyons la nature

Comme chaque année, la Ville de Fagnières organise avec le centre E. Leclerc un nettoyage de la commune.

11 novembre : Cérémonie patriotique - 17h

Hommage rendu au monument aux morts du parc des Tilleuls.

3/4 décembre : Téléthon

Sous réserve des conditions sanitaires

- Samedi 27 novembre ou 4 décembre : Marche du Téléthon
- Samedi 27 novembre : Grand Loto au profit du Téléthon
- Samedi 4 décembre : Festival sportif Téléthon au complexe E. Wolter - initiations et challenges BMX, rencontres de football, courses, marches et autres animations.

12 décembre : Marché de Noël

Marché de Noël en plein air place des Collines. Vous y trouverez des stands de biscuits de Noël traditionnels, des produits régionaux ou artisanaux, des petits cadeaux et de quoi vous restaurer.

Ambulances Châlons en Champagne

Tél. 03 26 21 43 33

Ambulances - VSL - Taxis

- Urgences hospitalisation
- Entrée / Sortie de clinique, hôpital ou de maison de repos, transferts, consultations
- Radiothérapie, chimiothérapie, dialyse
- Examen radio, scanner, IRM, etc.



« Dotés de matériel performant et de personnes qualifiées, nous saurons répondre au mieux à vos attentes en matière de trajet quelle qu'en soit la distance. »



23 chemin des Ajaux 51510 Fagnières
www.ambulances-taxi-marne.fr

Taxis LEJEUNE

Au quotidien près de vous

- Transport de malades assis
- Toutes distances
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Colis express

Tél. 03 26 64 58 82



Mail :
taxislejeune@live.fr

23 chemin des Ajaux
51510 Fagnières



ENFANCE



ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

L'équipe pédagogique de l'école souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les élèves et à leurs familles. Cette équipe est constituée de Mme Colin et M. Cellier (classe des moyens-grands), Mme Lucas (classe des petits-moyens), Mme Vilin (classe des grands), Mmes Garnier et Hubert (classe des petits), les ATSEM Mmes Humbert, Mossak, Perignon et les agents du périscolaire.

Quelques informations de rentrée : 8 octobre, élections (par correspondance) des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Rappel des horaires de l'école

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 8h45 à 8h55 accueil, cours de 8h55 à 11h55
- 13h45 à 13h55 accueil, cours de 13h55 à 16h55

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement.

Nous remercions la municipalité et les entreprises concernées pour la mise en œuvre de la rénovation du bâtiment qui va apporter un confort important pour les usagers de l'école.

CRÈCHE : LES PETITS PETONS

Encore une année écoulée sous le signe des masques et des gestes barrières. Les plus grands nous ont quittés pour gagner les bancs de l'école.

Les moyens ont pris place dans le groupe des moyens-grands et de nouveaux petits Fagniérots ont investi le service des petits-moyens.

Une trentaine d'enfants est accueillie dans la structure de façon occasionnelle ou permanente.

Une nouvelle année que nous espérons plus simple pour tous ces petits aventuriers et pour l'équipe...

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les deux commissions :

« Environnement-Travaux » et « Culture-Solidarité » se sont réunies le 23 juin 2021 à la mairie.

Ces réunions ont permis aux élus en charge de ces commissions d'établir un contact direct avec ces jeunes, de leur expliquer le rôle de leur commission municipale. Ces jeunes très motivés ont pu faire part de leurs idées, de leurs souhaits, notamment en matière d'environnement. Deux premières réunions très enrichissantes.

Les commissions se réuniront fin septembre, laissant le temps aux jeunes d'effectuer leur rentrée scolaire, avec pour certains un nouveau cap à franchir : l'entrée au collège.



JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

SCOLAIRE - NOMBRE D'ÉLÈVES

560 Élèves à Fagnières

90 École maternelle des Collines
(4 classes)

29 Petite section

31 Moyenne section

30 Grande section

84 École maternelle des Tilleuls
(4 classes)

21 Petite section

33 Moyenne section

30 Grande section

386 École élémentaire des Tilleuls
(15 classes)

67 CP

85 CE1 dont 1 ULIS

70 CE2 dont 3 ULIS

69 CM1 dont 5 ULIS

95 CM2 dont 3 ULIS

CAPACITÉ D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

260 Enfants au restaurant scolaire

180 De l'école élémentaire

40 De chaque école maternelle

90 Enfants en garderie du matin

60 Dans l'école élémentaire

15 Dans chaque école maternelle

90 Enfants en garderie du soir

60 Dans l'école élémentaire

15 Dans chaque école maternelle

70 Enfants accueillis le mercredi

30 - 6 ans

40 + 6 ans

200 Enfants accueillis dans les bus



La rentrée scolaire s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. En effet, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le 22 août 2021 que le niveau 2 du protocole sanitaire publié en juillet s'applique dans l'ensemble des établissements scolaires.

Il impose notamment :

- cours en présentiel à l'école, au collège et au lycée
- maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains
- port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP
- brassage par niveau obligatoirement limité. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe

- désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service
- activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact sont interdits et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.



PORTAIL FAMILLE «AGORA»

Attention service de restauration scolaire :

Pensez à bien vérifier les jours réservés.

Si le service est complet (case rose), n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail en cas de désistement.

Conditions de réservation et d'annulation

Accueil du mercredi

Jour souhaité	Jour limite pour réserver (J-7 avant minuit)	Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)
mercredi	mercredi	mercredi

Accueils du matin et du soir
Restauration scolaire

Jour souhaité	Jour limite pour réserver (J-3 avant minuit)	Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)
lundi	jeudi	lundi
mardi	vendredi	mardi
jeudi	dimanche	jeudi
vendredi	lundi	vendredi



RETOUR SUR LE CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ

Cet été, au centre de loisirs, les enfants ont pu profiter d'activités variées et originales. Sur le même modèle que l'an dernier, les animateurs ont concocté des journées composées chacune d'une activité manuelle, une séance de jeu, un jeu sportif et un jeu d'eau. Les thèmes ont été très variés : les saisons, émissions de télé revisitées, les aventuriers, films célèbres...

La météo n'étant pas forcément favorable, les animateurs ont su adapter leur programme afin de faire profiter les enfants de l'extérieur dès que le soleil pointait le bout de son nez : grands jeux d'eau, ventriglisse étaient au rendez-vous.

Le tout ponctué, une fois par semaine, d'une sortie à la piscine Aquacité, d'un pique-nique tous les mercredis et du grand jeu du vendredi !

TRAVAUX



ISOLATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

L'isolation des murs par l'extérieur a été confiée à l'entreprise Lagarde. D'un coût total de 69 933 €, ces travaux ont pu être subventionnés (voir ci-dessous). Ces travaux ont été effectués dans un calendrier restreint mais correct. À noter toutefois, un sérieux coup de main de nos agents municipaux pour en activer le bon déroulement. Malgré quelques finitions réalisées la première quinzaine de septembre, la rentrée des élèves s'est déroulée de manière très satisfaisante. La troisième phase des travaux d'isolation des écoles est maintenant terminée. Les Fagniérots, les enseignants, les parents d'élèves et leurs enfants peuvent être fiers du nouveau cachet de nos établissements scolaires, et du confort apporté.

Avec la participation de



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet financé par



27 973 €
soit 40%



27 973 €
soit 40%



Marne
LE DÉPARTEMENT

13 987 €
soit 20%

CENTRE DE RESSOURCES

Entièrement rénové par nos agents municipaux, à moindre coût, sa destination finale a évolué vers une mise à disposition plus large pour les associations, les particuliers, et toujours pour quelques clubs d'activités. Cette rénovation a permis d'ouvrir une salle d'environ 80 m² qui palliera à la nouvelle destination de la salle polyvalente devenue cantine scolaire pour les élèves de l'école maternelle des Collines.

Idéale pour des activités et réunions variées, différents ateliers du Centre de ressources (bricolage, informatique, langues, jeux...) pourront en profiter. Il sera possible également à des particuliers d'y organiser des vins d'honneur par exemple.

Félicitons nos agents municipaux pour ce travail remarquable.

ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE GRATUITE DE VOTRE LOGEMENT

Rénover son logement c'est augmenter son confort chez soi été comme hiver, réduire sa consommation énergétique, limiter son impact environnemental et participer à la relance économique en faisant intervenir des professionnels locaux.

GECKO-RENOV est le service d'accompagnement à la rénovation énergétique mis en place par plusieurs communautés de communes, dont la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.

Très apprécié des propriétaires, GECKO-RENOV les accompagne gratuitement dans leur projet de travaux.

Plus d'infos : gecko-renov@soliha.fr ou contactez le 03 26 64 13 93.



LES TRAVAUX DE VOIRIE RUES P. PUGET ET JB. CARPEAUX

Cette rue a déjà vu la réfection complète d'un côté de trottoir suite aux travaux d'enfouissement de la fibre par l'entreprise Orange. Programmée sur le budget 2021 pour une somme de 19 565 €, l'entreprise Colas a réalisé un revêtement gravillonné monocouche de cette chaussée, prolongé pour partie sur la rue Carpeaux. Un revêtement monocouche, nettement moins onéreux qu'un enrobé, permet pour des chaussées peu circulantes de donner un coup de renouveau tout en consolidant la bande roulante. La fin de la rue Carpeaux, beaucoup moins affectée, sera reprise ultérieurement en même temps que la rue G. Cousteau.



L'ESPACE SILVER PARK : (PROJET DESIMO)

Les travaux d'aménagement de cette friche entre les Collines et le centre Leclerc ont débuté.

Dans un premier temps, l'entreprise Colas a commencé les travaux de nettoyage et de terrassement. Simultanément, la communauté d'agglomération avec l'entreprise Nord-Est TP a procédé à l'installation d'une canalisation d'eau potable le long de la rue des Postes. Cette canalisation relie les réseaux d'approvisionnement en eau potable depuis l'avenue de la Noue du Moulin à l'avenue Charles de Gaulle. Ceci afin d'assurer un niveau de pression suffisant pour satisfaire tous les riverains des Collines, de la zone commerciale ainsi que l'espace Silver Park. Le 15 septembre, les raccordements et les mises en eau complètes ont été réalisés.

Quelques camions se sont égarés dans les rues des Collines. Après contact avec le maître d'œuvre, ceux-ci sont déviés par la rue Michel Moreau vers la route de Montmirail (SDIS). Les entreprises sont tenues de laisser les chaussées dans un bon état de propreté (lavage et aspiration des boues et poussières).

Une ligne électrique provisoire avec compteur de chantier a été installée en aérien rue des Postes pour fournir l'électricité de consommation domestique. Depuis mi-juillet, les travaux de construction de la Maison de santé ont démarré. Nous devrions en voir un avancement assez rapide au cours des deux derniers trimestres 2021. L'entreprise Colas continue les terrassements et installe en ce moment les réseaux d'eaux usées via la route d'Épernay. Le traçage des emplacements des premières maisons ainsi que l'amorce de la rue desservant au final ces logements est commencé.

Voilà un beau projet privé, qui d'ici quelques années doit amener un nouveau souffle à la commune.



INSTALLATION DU NOUVEAU MOBILIER URBAIN ÉCOLOGIQUE



La ville de Fagnières a un nouveau mobilier urbain au parc du Champ aux Ecus. 4 bancs, 2 tables de pique-nique et une poubelle de tri sélectif ont été installés pour le bien-être des administrés.

Prochainement : nouveauté au square de l'Europe avec la sécurisation de l'espace de jeux des enfants par un grillage.

Ce mobilier est vérifié chaque semaine par les employés de la Mairie.



LABELS



RÉSULTATS CONCOURS MAISONS FLEURIES 2021

Après délibération du jury, 5 participants ont été retenus.

Nos heureux gagnants seront invités par notre Maire, Denis Fenat, à venir chercher leur gain en Mairie. Un courrier leur sera destiné très prochainement.

À l'année prochaine pour de nouvelles idées de concours !

NOTRE COMMUNE S'ANCRE DE LABEL EN LABEL ! RENOUVELLEMENT DE NOS « 3 LIBELLULES : COMMUNE NATURE », 3 FLEURS VILLE FLEURIE & VILLE SPORTIVE



LABEL VILLE FLEURIE

Le 6 juillet dernier, nous avons eu la visite de deux membres du jury pour le renouvellement de notre label Ville Fleurie.

Depuis plus de 20 ans, la ville de Fagnières est engagée dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, agrémentant ses grands espaces engazonnés, d'arbustes, puis de massifs floraux avec de nouvelles manifestations et actions sur le thème de l'environnement.

La durabilité de notre démarche suppose un cadre participatif de chacun et de nombreux partenariats. Elle se concrétise aussi dans de nombreux chantiers :

- le réaménagement de la place des Collines et du parc des Tilleuls,
- l'extension et la rénovation du cimetière,
- la réalisation des Ruchers de Fagnières,
- la création d'un « jardin en mouvement » dans le parc du Champ aux Écus et de différents espaces pédagogiques et de partage où nos Fagniérotis et Fagniérotis peuvent s'essayer à une nouvelle passion qui est le jardinage.

La Ville a été récompensée d'une labellisation au niveau 3 fleurs, renouvelée ce mois-ci.



LABEL COMMUNE NATURE

Le 19 août, nous avons accueilli une auditrice afin de réaliser l'audit « Commune Nature de Fagnières » pour le renouvellement de notre label « 3 libellules : Zéro phyto ».

Depuis 2012, la ville de Fagnières a mis en place une gestion différenciée des espaces verts. Afin de poursuivre ses efforts en faveur de l'environnement, la commune a signé la charte d'entretien des espaces publics avec la FREDONCA (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne) permettant l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Grâce à toutes ces actions, la commune a été récompensée de ses efforts par une labellisation au niveau 3 que nous renouvelons cette année.





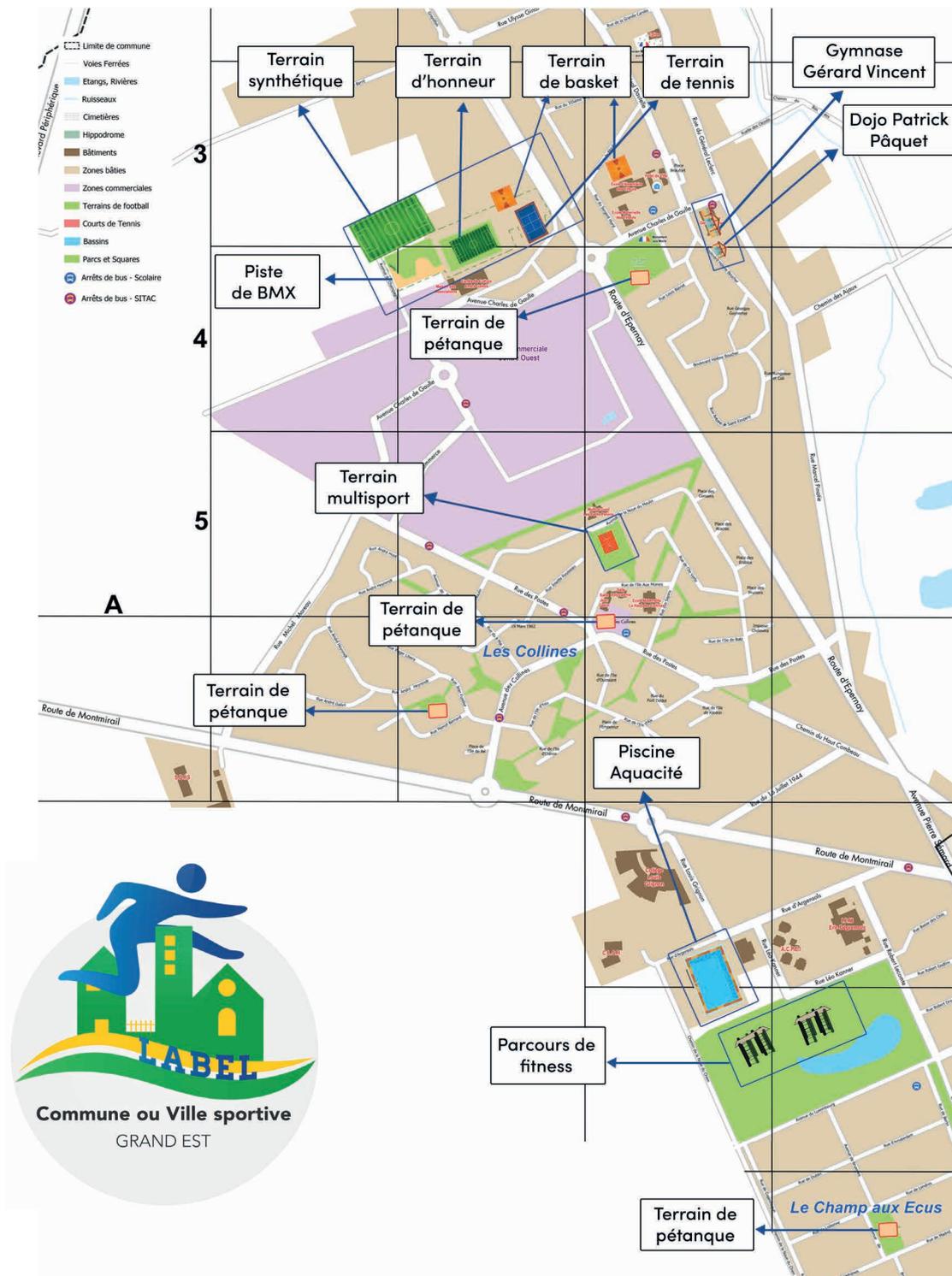
FAGNIÈRES LABELLISÉE VILLE SPORTIVE DU GRAND-EST PAR LE COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (CROS)

Ce label permet de saluer l'engagement des élus, le travail des bénévoles et d'encourager les politiques de développement et de promotion de l'activité sportive et physique des villes et des communes.

Le renouvellement de ce label acquis en 2016 pour une durée de quatre ans démontre du dynamisme, de l'engagement et de l'implication des associations sportives de Fagnières. Il met en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition d'équipements de qualité et la promotion de l'activité sportive pour tous.

Ce label leur permet de rayonner sur un vaste territoire bien au-delà de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et d'attirer de plus en plus d'adhérents.

En effet, près de 15 sites et équipements, soit 28 135 m² de terrains extérieurs, 1 590 m² de bâtiments et 3,2 km de pistes cyclables, maillent notre ville pour l'accueil des sportifs dans le cadre d'activités éducatives et de loisirs ainsi que pour l'accueil des clubs professionnels. La Ville en assure la gestion. Chacun doit pouvoir trouver un lieu de proximité, selon la pratique qu'il souhaite développer.





CADRE DE VIE

VANDALISME AU PARC DU CHAMP AUX ÉCUS

Depuis plusieurs jours, des dégradations volontaires sont constatées au parc du Champ aux Écus.

- Déchets et masques jetés au sol
- Dégradation de mobilier urbain

Les comportements de certaines personnes ne sont pas acceptables et nous condamnons ces agissements.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour veiller au respect du cadre de vie pour le bien-être de tous !

La Ville porte systématiquement plainte. Si les auteurs de trouble sont arrêtés, des poursuites auront lieu :

Pour rappel : vandalisme

S'il n'en résulte que des dommages considérés comme légers, la peine maximale pour un acte de vandalisme est de 1 500 € d'amende et d'un travail d'intérêt général (TIG). Cette dernière peine peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

En cas de dommage important, tout acte de vandalisme est puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Il peut aussi s'agir du cas de la dégradation visant un bien public (abribus, banc public...).

Dans ces cas-là, la peine encourue pour un acte de vandalisme ayant causé d'importants dégâts est de 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

BRUITS DE VOISINAGE

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement de personnes ou d'animaux causant des nuisances sonores.

La bienveillance entre voisins est à privilégier, mais si la gêne est vraiment trop importante, vous pouvez demander l'intervention de la police en téléphonant au 17.

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



ATTENTION : TROTTOIRS ET CROTTES DE CHIEN

- Promener son chien c'est bien, ramasser ses crottes c'est mieux. Nous garderons ainsi nos chaussures propres. La mairie fournit gratuitement des sacs à crottes.
- Les trottoirs ne sont pas des zones de stockage des poubelles. Merci de rentrer vos poubelles suite au ramassage.

« LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES »

LE VRAI CONSEIL

Opulsat

Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.fr

Tél. : 03 26 64 24 67

DRONES DE LOISIR : LES DRONES COMPORTANT UNE INDICATION DE CLASSE

|

Le tableau qui suit récapitule les classes, leurs obligations et leurs possibilités. Tout drone comportant une indication de classe doit être utilisé selon les obligations indiquées dans ce tableau.

Le 3ème et dernier article expliquera les termes utilisés dans ce tableau.

Masse du drone (classe/ sous-catégorie)	Je peux	Je dois	Le drone doit
Moins de 250 g (C0/A1)	survoler des personnes	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone (sauf si le drone est dépourvu de caméra) ; lire le manuel du drone	
Moins de 250 g (construit à titre privé/A1)	survoler des personnes (si sa vitesse maximale est inférieure à 68 km/h)	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone (sauf si le drone est dépourvu de caméra)	
Entre 250 g et 900 g (C1/A1)	voler à proximité des personnes	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone ; lire le manuel du drone et passer la formation en ligne «catégorie Ouverte A1/A3»	être équipé d'une identification directe à distance et d'un système de géovigilance
Entre 900 g et 4 kg (C2/A2)	voler à 30 m des personnes (ou à 5 m si le drone comporte un mode basse vitesse inférieur à 11 km/h)	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone ; lire le manuel du drone et passer la formation en ligne «catégorie Ouverte A1/A3» ; avoir suivi une autoformation pratique et passé un «brevet d'aptitude de pilote à distance» (passage en catégorie A3 dans le cas contraire)	être équipé d'une identification directe à distance et d'un système de géovigilance
Entre 900 g et 4 kg (C2/A3) / Entre 4 kg et 25 kg (C3/A3)	voler loin des personnes et à plus de 150 m de bâtiments	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone ; lire le manuel du drone et passer la formation en ligne «catégorie Ouverte A1/A3»	être équipé d'une identification directe à distance et d'un système de géovigilance
Entre 250 g et 25 kg (construit à titre privé/A3) / inférieure à 25 kg et sans modes de vol autonomes (C3/A3)	voler loin des personnes et à plus de 150 m de bâtiments	apposer le numéro d'exploitant UAS avec une étiquette sur le drone ; lire le manuel du drone et passer la formation en ligne «catégorie Ouverte A1/A3»	

COMMERCE



RÉOUVERTURE DE L'HIPPODROME DE CHÂLONS MONT CHOISY

La reprise des courses aura lieu le 19 septembre par la Fête de l'Hippodrome.

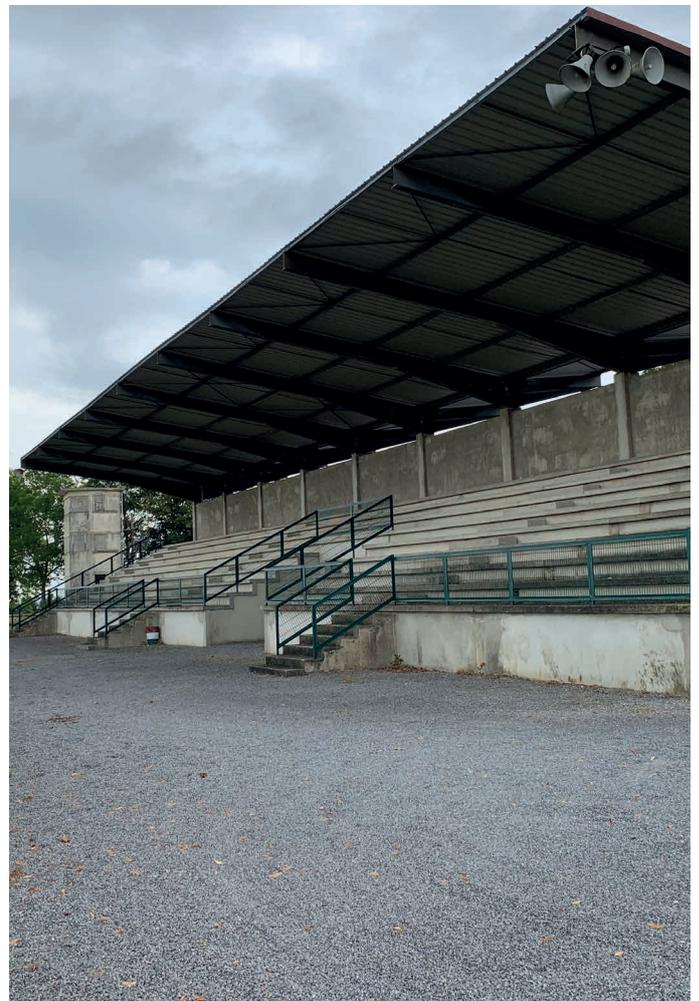
La prochaine manifestation de courses hippiques aura lieu le 3 octobre prochain.

16

Sur une piste de 1 162 mètres enherbée avec un virage à la corde à gauche, 3 courses de trot seront au programme dont le Grand Prix de la Ville de Fagnières.

Pour l'accueil du public une tribune couverte, un hall couvert pour les jeux et paris, une buvette ainsi qu'un pavillon d'accueil pour les professionnels et les commissaires seront ouverts, n'oublions pas les chevaux avec un box dédié.

L'accès au parking public se fait par la départementale direction Troyes - Fère Champenoise.



Véranda BRC FENÊTRES PVC - PORTAILS
PORTES DE GARAGE - VOILETS
PERGOLAS - ALARME

GRANDEUR NATURE
SIB 3D

NOUVEAU 800m² de SHOWROOM,
un des plus grand du nord-est !

RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement l'ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS EN CHAMPAGNE



La Fabule a été créée en 2016, sur la rive gauche de Châlons-en-Champagne.

Elle s'installe dorénavant au **11 chemin Barré** à Fagnières afin de pérenniser sa production en agrandissant son espace de travail.

Depuis sa création, la Fabule brasse sous mention Nature et Progrès et s'engage à produire des bières de haute qualité, en circuit court.

« Nos orges proviennent en grande partie de Sarry (51). Nos bières ne subissent que peu d'interventions de notre part. Nous laissons place au temps pour remplacer les intrants habituellement employés. Elles sont non-filtrées et non pasteurisées, vivantes. Nous proposons une dizaine de références.

Nous sommes actuellement ouverts à la vente directe de 14h à 19h du jeudi au samedi, avec la possibilité de déguster sur place dans un cadre accueillant en extérieur ou en intérieur.

Retrouvez nous bientôt, au mois d'octobre, de 12h à 22h du jeudi au samedi avec un accueil de Food trucks de la région qui viendront vous proposer leurs repas autour d'une bonne Fabule ! (des vins, cidres, et softs seront également présents à la carte).

Nous allons rapidement mettre en place différents événements, ouverts à tous. (concerts, marchés ... nous restons ouverts à toutes bonnes idées. Manifestez-vous !)

Nous organisons un concert le 25 septembre afin de célébrer notre nouveau local. On vous attend nombreux ! » nous indique Brendan.

L'équipe de la Fabule est heureuse de s'installer à Fagnières !

Info Covid : le pass sanitaire est demandé pour la dégustation sur place. L'accès à la boutique en revanche ne nécessite que le port du masque.

Retrouvez les sur : www.lafabule.com



CENTRE DE RESSOURCES



LE CENTRE DE RESSOURCES, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La Ville de Fagnières propose un grand nombre d'activités : marche, informatique, anglais, Mah Jong et club de cartes. Chaque responsable d'atelier met un point d'honneur à ce que les gens se sentent bien et puissent échanger librement ou en toute intimité.

Grâce à votre adhésion de 10€/15€ valable de l'inscription au 31/08/2022, vous pouvez profiter de toutes les activités. Contactez la mairie au 03 26 68 15 31 ou à l'adresse contact@fagnieres.fr. Les adhésions s'effectuent directement en mairie.

ANGLAIS ELEMENTARY NIVEAU A2

✓ C'est quoi ?

Cet atelier s'adresse à un public adulte ayant dépassé le niveau débutant. Les participants étudient des leçons structurées et progressives sous forme texte + audio dont les fichiers sont disponibles sur un cloud après chaque séance.

✓ Où et quand ?

Les lundis de 18h à 19h30 dans la salle PP1 de la Maison des associations

✓ Par qui ?

Responsable : André Juilly
Mail : dede.juilly@wanadoo.fr
Responsable également de l'Anglais autrement.

ANGLAIS DÉBUTANT

✓ Où et quand ?

Les jeudis de 18h à 19h30 dans la salle du centre de loisirs de la Noue d'Argensols.

✓ Par qui ?

Responsable : André Dast
Mail : dast-andre@bbox.fr

ANGLAIS « AUTREMENT » NIVEAU B1/B2

✓ C'est quoi ?

Même si aucun niveau n'est exigé pour participer à cet atelier, il s'adresse plutôt à un public adulte ayant de très bonnes connaissances de base. Dans cet atelier, on étudie divers textes avec audio tirés du web, des chansons, des blagues, des dialogues de la vie courante avec mises en situation. Cet atelier donne l'occasion de découvrir des expressions idiomatiques, quelques bribes d'argot, différents accents régionaux en Anglais britannique et américain avec le souci d'améliorer sa prononciation. Les ressources utilisées sont disponibles sur un cloud après chaque séance.

✓ Où et quand ?

Les jeudis de 18h à 19h30 dans la salle PP0 de la Maison des associations

JEUX DE CARTES, BELOTE ET TAROT

✓ Où et quand ?

Les mardis de 14h à 17h30 dans la salle du Centre de ressources.

✓ Par qui ?

Responsable : Sylvianne Weber
Mail : sylviane.weber@orange.fr

MARCHE

✓ C'est quoi ?

Le club de marche du Centre de ressources continue de vous proposer des itinéraires toujours variés.

En effet, les itinéraires changent chaque semaine. Les parcours font entre 10 et 12 km.

Les organisateurs sont présents par tous les temps et vous guident à travers la vallée de la Marne, les plaines champenoises, la Montagne de Reims...

2 à 3 fois par an, des sorties sur toute la journée sont organisées afin de (re)découvrir les forêts de Sézanne, d'Argonne ou encore le lac du Der.

Les organisateurs souhaitent privilégier au maximum les chemins non goudronnés.

✓ Où et quand ?

Rendez-vous place des Collines tous les lundis hors vacances scolaires à 13h15.

Départ 13h30, retour estimé vers 18h.

✓ Par qui ?

Responsable : Daniel Calliot
Mail : daniel.calliot@fagnieres.fr



MAH JONG

INFORMATIQUE

✓ C'est quoi ?

Depuis plus de 15 ans, Jean vous accueille au Centre de ressources pour vous initier, consolider vos connaissances mais aussi pour répondre à vos questions. Le tout dans une ambiance conviviale où bonne humeur et travail sont de mises.

N'hésitez pas à pousser la porte et venir le rencontrer.

✓ Où et quand ?

Les mercredis de 17h à 18h30 dans la salle du Centre de ressources.

✓ Par qui ?

Responsable : Jean Roulin
Mail : f8kho51@laposte.net

✓ C'est quoi ?

Depuis 2010, date de sa création, le club de Mah Jong vous permet une initiation à ce jeu original le plus ancien et populaire en Chine.

Le lundi, nous vous retrouverons pour des après-midi de détente ; les débutants pour acquérir les bases et les plus anciens pour se perfectionner. On peut qualifier le Mah Jong de jeu d'esprit, de stratégie, de subtilité, nous vous invitons à venir nous rejoindre à la Maison des associations de Fagnières, afin de découvrir les plaisirs de ce merveilleux jeu si différent de celui que l'on peut trouver sur internet.

✓ Où et quand ?

Les lundis de 14h à 18h dans la salle PP1 de la Maison des associations.

✓ Par qui ?

Responsable : Paul Marchi
Mail : genev.paul@wanadoo.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chers Fagniérots, chères Fagniérottes, l'été s'achève. L'heure de la rentrée a sonné.

Les enfants ont repris le chemin de l'école, avec pour certains un nouveau cap à franchir : l'entrée au collège.

L'été, c'est la période propice pour réaliser des travaux dans nos bâtiments publics : isolation de l'école maternelle des Collines, restructuration du Centre de ressources, travaux à la crèche...

La météo capricieuse nous a contraints à annuler les manifestations prévues en extérieur. Le feu d'artifice n'a donc pas pu être tiré et le concert du 14 juillet a eu lieu dans la salle André Gallois.

Après des mois d'inertie involontaire, les ateliers vont reprendre leurs activités courant septembre : cartes, anglais, informatique, Mah Jong, avec pour certains des changements de salle. Cette année les inscriptions se feront en mairie. La marche quant à elle a déjà repris ses sorties du lundi.

Depuis quelques semaines, une zone trente a été mise en place dans les Collines. Espérons que cette limitation de vitesse sera respectée pour la sécurité de tous.

Même si la situation sanitaire s'améliore de jour en jour avec la vaccination, le virus circule toujours.

Restons prudents et respectons les gestes barrières.

Bonne rentrée à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Chantal Le Lay
Adjointe aux affaires sociales, cultures et fêtes

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Le prochain conseil municipal se tiendra le 30 septembre 2021. L'attribution de subventions des associations à vocations sportives, culturelles, de loisirs et de solidarité sera à l'ordre du jour afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités malgré le contexte sanitaire qui n'a pas permis à la majorité des associations de poursuivre leurs activités.

Vous trouverez sur le site «<https://www.fagnieres.fr/la-vie-locale/associations/>», toutes les activités proposées par les associations.

Vu la situation sanitaire trop incertaine pour rassembler les « anciens », les membres de la commission culture, cohésion sociale et la petite enfance ont décidé qu'il n'y aurait pas de repas mais seulement le colis. La distribution se fera dans une salle ou au domicile par les élus et les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Un salon des seniors sera organisé au mois d'octobre. Il est proposé notamment, le dépistage auditif, les aides à l'aménagement du domicile...

Traditionnellement, la fête patronale de notre commune a lieu le 1er week-end d'octobre.

Sandrine Antunes

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Je m'interroge...

A-t-on le droit d'avoir des avis divergents ?

Devrions-nous agir selon nos convictions personnelles ou selon la majorité ?

Ceux qui manifestent sont-ils en infraction ou disposent-ils d'un droit pour le faire ?

Est-ce une bonne chose d'avoir des clans ; les pros et les antis ?

Par le passé, dans d'autres situations, n'est-ce pas ces mêmes types de clans qui parfois s'entretuaient ?

Voulons-nous en arriver là ?

Ne sommes-nous pas dans un État de droit avec pour Devise : « Liberté, Égalité, Fraternité » ?

Qu'est devenue cette devise ?

La haine peut-elle engendrer la paix ?

Que pensez-vous de cette maxime : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse » ?

Concernant la sécurité routière de notre ville ; certains lotissements sont passés de 50km/h à 30 km/h. C'est le cas pour le Champ aux Écus et pour les Collines.

Merci à vous tous qui respectez ces limitations de vitesse.

Petite précision pour ceux qui n'y voit pas d'intérêt : les chances de survie d'un piéton sont multipliées par six s'il est percuté à 30km plutôt qu'à 50km/h.

La distance de freinage est réduite de moitié, l'angle de vision du cerveau passe de 90 degrés à 120 degrés.

Enfin, le bruit est atténué de 1,5 à 3,5 décibel suivant le revêtement (sachant qu'à 3 décibels on réduit le bruit de moitié).

La limitation à 30km/h dans les zones résidentielles sécurise notre environnement et permet d'éviter des drames.

Prenez bien soin de vous et des vôtres.

Débora Duchêne

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Après un été mi figue mi raisin, déjà la rentrée scolaire. J'espère que tout c'est très bien passé, pour les enfants comme les parents.

Pendant la campagne des élections municipales, avec mon équipe, nous avons pour projet l'implantation d'hôtels, dont un relais routier avec un emplacement dédié aux camping-car. Notre commune est idéalement située en bordure de l'auto-route sur un axe nord-sud et sud-nord. Cette opération aurait l'avantage d'aider au développement économique de notre collectivité, avec des répercussions qui pourraient générer une baisse des impôts. Ce projet déciderait peut-être les politiques réticents à terminer la contournante. Ce programme est également porteur d'emplois. Je fais un appel du pied à l'équipe majoritaire, et je suis à leur entière disposition pour les aider à mener à bien cette idée.

Les activités reprennent plus ou moins normalement avec quelques contraintes, mais j'espère que nous tenons enfin le bon bout. Quand vous lirez ces lignes vous aurez certainement participé au vide grenier et au forum des associations, en attendant la fête patronale le premier week-end du mois d'octobre.

Au plaisir de vous revoir en pleine forme.

"Les vrais amis sont semblables au diamant, précieux et rare. Les faux amis sont semblables aux feuilles d'automne, on les trouve partout."
Bruce Lee

Thierry Besson

INFORMATIONS

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Chères Fagniérottes, chers Fagniérots, le 27 juin dernier, vous avez désigné vos représentants au sein du Conseil départemental de la Marne.

Femme et homme de terrain, à la disposition de leurs concitoyens, Khira Taam (chargée de clientèle bancaire de profession) est adjointe au maire de Fagnières en charge du développement durable, et a une solide connaissance du territoire et des questions environnementales. Très impliquée sur le terrain, elle possède par ailleurs une solide expérience associative.

Quant à Rudy Namur (chargé de mission Fonds Européens de profession), il est Conseiller départemental sortant, possédant une connaissance approfondie du territoire et des dossiers. Il s'est pleinement engagé ces six dernières années à développer les projets du territoire, soutenir les initiatives locales et vous accompagner individuellement lorsque cela était nécessaire. Ce mandat fut également celui des luttes sociales et des soutiens aux salariés que les choix gouvernementaux et la crise n'ont pas épargnés.

Khira et Rudy ont été élus pour 6 ans sur notre canton Châlons 1. Au sein de l'Assemblée, ils participent à la définition des politiques départementales et représentent le Département dans différents organismes. Ils siègent ainsi aux conseils d'administration de collèges, d'hôpitaux... Ils sont les interlocuteurs privilégiés des maires et accompagnent le développement des communes de notre canton.



REPAS DE NOËL / COLIS DE NOS AÎNÉS

Il n'y aura pas de repas cette année. Cependant, les personnes âgées de 70 ans et plus recevront un colis si elles ont répondu au courrier qui leur a été adressé.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 26/06/2021 : Salsabil NEKAZ
- 04/07/2021 : Esmée DOCCLOT
- 08/07/2021 : Quentin GUIBOEAT
- 27/07/2021 : Théa KADRI ROUYER
- 04/08/2021 : Inaya BARNICHA
- 04/08/2021 : Izak DA COSTA E SILVA
- 17/08/2021 : Louise COLOT
- 17/08/2021 : Faustine COLOT
- 02/09/2021 : Léana LECOMTE
- 05/09/2021 : Apolline FRAISSE

Décès :

- 08/06/2021 : Josette MELINE née MARTINET
- 21/06/2021 : Nanâa AMIOUR
- 06/07/2021 : Francis LECLERC
- 08/07/2021 : William DEMOLIN
- 12/07/2021 : Yann BILZIC
- 17/07/2021 : Elisabeth CHEMIN née BRUN
- 03/08/2021 : Yvette CANDORÉ née PIERRAT
- 18/08/2021 : Youcef KASDI

Mariage :

- Laurène LATREILLE et Anthony NEVEUR

YVETTE LAGROSSE 104 ANS

Mme Yvette Lagrosse vient de fêter ses 104 printemps.

La Ville de Fagnières est venue lui offrir un joli bouquet de fleurs.



Née le 5 août 1917, elle a tenu durant plusieurs années un magasin de cycles à Châlons et dans les années 1970 elle s'est installée à Fagnières où elle réside encore aujourd'hui. Si vous poussez la porte de sa demeure, elle vous reçoit en toute amitié. Avec sa mémoire intacte et son esprit toujours aussi vif, elle vous fait partager ses souvenirs.

Souhaitons-lui de passer encore quelques belles années au sein de notre ville où il fait bon vivre.

**OPÉRATION
CHÈQUE
DIFFÉRÉ**

PAYEZ LE



**23, 24, 25
ET 26
SEPTEMBRE 2021**



* Voir conditions en magasin. - Sous réserve d'acceptation de notre prestataire Transax-Certegy

**Du Vendredi 1 au
Dimanche 3 Octobre 2021**

**VOS POINTS
FIDÉLITÉS***

X 5

E.Leclerc 

Qualité **INNOVATION**
PRIX BAS POUR CHACUN
FIDÉLITÉ À L'ÉCOUTE Pouvoir d'achat
RESPONSABLE *Mieux vivre*

Pour bénéficier des points fidélité, venez retirer votre
Carte E.Leclerc à l'accueil de votre magasin.
Carte 100% gratuite et disponible immédiatement

*OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS DE LA CARTE FIDÉLITÉ E.LECLERC

E.Leclerc  Fagnières

